

Au Nom de la République

www.appeldr.fr.fm

NUMÉRO 4

Bulletin de l'association Appel d'R — Président d'honneur : Philippe Séguin

JANVIER 2001

ÉDITORIAL

La démission des peuples

En France, les médias se passionnent pour un présumé innocent emprisonné en raison d'une présomption de culpabilité... condensant, avec quelques comparses, notre grande confusion. « *Tous pourris !* » : voilà la dernière mythification collective qui rassemble encore notre peuple de citoyens. En son temps, Lady Thatcher, avait déjà réuni les sujets britanniques autour du prophétique « *Money back !* » (« *Rendez les sous !* »).

Au Québec, le Premier ministre Lucien Bouchard choisit de se retirer de la vie publique, lassé, dit-il, et incapable, ajoute-t-il encore, de faire progresser l'idée de souveraineté auprès des Québécois. Bouchard n'avait pas mâché ses efforts lors du référendum de 1995 pour soutenir le projet national au côté de Jacques Parizeau, portant le « *oui* » tout près des 50 % fatidiques. Ce soir-là, le peuple québécois avait bien failli se placer au rang des nations du monde.

« La politique française se confond avec les prétoires des tribunaux de commerce et l'expression populaire est livrée à des citoyens-mégères »

Las ! Qu'est devenu le vouloir des peuples ? Sur le Vieux Continent, le sans-frontiérisme communautaire a peu à peu dissocié la nation et les lieux de pouvoir : la politique française se confond avec les prétoires des tribunaux de commerce et l'expression populaire est livrée à des citoyens-mégères repus de présomptions et d'extrapolations. Après avoir restreint l'espace du politique, les élus ont, chez nous, une lourde part de responsabilité. Là-bas, dans ce qu'il reste d'Amérique française, une majorité déserte un grand projet national et un chef, un vrai, tire sa révérence.

Où sont les peuples ? L'individu ne semble plus trouver sa liberté dans celle, collective, de faire des lois. La singularité des uns et des autres s'est affadie dans un commun abrutissement aux lois d'un marché dont nous ne maîtrisons rien. L'argent séduit, envahit tout, paraît corrompre, bien au-delà du cercle des élus, l'idée même de peuple.

Assiste-t-on à la démission des peuples ? Le Québec nous donnera une réponse. Peut-être ce coup porté par Bouchard à la conscience de chacun aura-t-il réveillé la conscience de tous ?

Jérôme BALOGÉ

LIBRES PROPOS

RECOMPOSITION

Droite unique, droite utopique

Serpent de mer de la vie politique française depuis une quinzaine d'années, le projet de création d'un parti unique à droite est de retour...

On connaît la chanson, on devine les interprètes : Édouard Balladur en chef d'orchestre, Alain Juppé en premier violon, Patrick Devedjian dans les chœurs et Jean-Louis Debré en soliste discordant qui essaie désespérément de se mettre au diapason des précédents. Bref, les dénominations changent – Union du rassemblement et du centre (URC) en 1988, Union pour la France (UPF) de 1990 à 1993, l'éphémère et impuissante Alliance pour la France en 1998 – mais les acteurs et les utopies demeurent. Les équivoques également. Tous les acteurs, en effet, ne jouent pas exactement la même partition. Si Balladur et Devedjian se font clairement les chantres de l'unité, autrement dit de la fusion du Rassemblement pour la République (RPR), de la Nouvelle UDF (Union pour la démocratie française) et de Démocratie libérale (DL) dans une formation unique de l'opposition, Juppé et Debré semblent plus modérés ou plus sophistes et prônent l'union à tout crin puis, dans un second temps, éventuellement la fusion. C'est cette ambiguïté malsaine, qui pourrait se transformer en vice initial ou en péché originel, qu'entretient le texte signé par 364 députés et sénateurs de droite, publié les 24 et 25 novembre derniers dans *Le Figaro*.

Cependant, de l'une à l'autre, de l'union à la fusion, il y a des années-lumières ! Ces deux projets, s'ils paraissent à première vue voisins, sont en réalité totalement différents dans leur nature, leurs modalités et leurs objectifs. Plus précisément, l'union est une nécessité électorale et stratégique (comme toute nécessité, elle n'est d'ailleurs pas suffisante mais passons !) alors que la fusion est une vue de l'esprit, reposant sur un

contresens historique, un malentendu idéologique et une méprise institutionnelle.

L'union est une nécessité électorale et stratégique

Il convient tout d'abord d'affirmer haut et fort – quitte à surprendre ou à choquer – que l'union de la droite libérale et républicaine est une nécessité. Par « union de la droite », il faut entendre l'alliance du RPR, de la Nouvelle UDF et de DL, bien sûr. Ainsi que du Rassemblement pour la France (le RPF de Charles Pasqua), du MPF (le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers), du CNI (Centre national des indépendants) et de la Droite (libérale chrétienne) de Charles Millon, ceux-ci étant, pour l'instant, souvent laissés de côté puisqu'ils ne disposent pas de groupes parlementaires. Essentiellement deux raisons poussent à cette union.

La première d'entre elles est le fait que, séparément, aucun des partis cités précédemment n'obtient plus de 13 % des suffrages exprimés. Pour preuve, les résultats des élections européennes du 13 juin 1999, où la Nouvelle UDF et le futur ex-RPF concouraient sous leur propre bannière quand le RPR s'alliait avec DL. Et comme aurait pu le dire Monsieur de La Palice, « 13 % – le score obtenu par la liste conduite par Pasqua – *ça ne fait pas une majorité !* » En définitive, l'union de l'opposition nationale s'impose plus que jamais comme une nécessité électorale, visant à conquérir le pouvoir si ce n'est à le conserver. Et peut-être s'impose-t-elle plus encore comme une nécessité stratégique.

L'existence d'une gauche plurielle, qui se maintient en place et en l'état en dépit de ses dissensions internes voire grâce à elles, conduit inexorablement à la constitution d'une « droite plurielle ». Et si cette appellation dérange à juste titre quelques-uns, dont Renaud Muselier, parce qu'elle souligne la domination intellectuelle de la gauche, que l'on choisisse une autre dénomination ! Quoi qu'il en soit, il s'agit de calquer l'organisation de la droite sur celle de l'actuelle majorité parlementaire : tant que tiendra l'attelage brinquebalant, tirant à Hue et à Voynet, de la gauche plurielle, tant que perdurera dans les esprits et dans les alliances le traditionnel clivage gauche-droite, l'opposition n'a d'autre choix que d'imiter la structure mise en place en 1997 par Lionel Jospin pour son camp ! C'est aussi une question de lisibilité démocratique, plus cyniquement de manichéisme simplificateur. Pour se résumer, l'union est à ce prix faute de quoi elle ne sera qu'un leurre.

La fusion est un contresens historique...

La survie de la droite passe donc par l'union. Absolument pas par la fusion. En effet, celle-ci est une chimère dangereuse parce que simpliste, qu'il faut dénoncer et démonter. Un contresens historique en est à l'origine. Les tenants de la fusion se fondent sur un axiome : l'existence immuable de la droite depuis plus de deux siècles. Or rien n'est moins vrai que la pérennité de cette sensibilité partisane ! Des thèmes de droite, comme le régionalisme et l'écologie, sont passés à gauche tandis que l'attachement à la nation empruntait le chemin inverse. De même, des hommes politiques qui se situaient au centre-gauche sous la Troisième République se retrouveraient probablement au centre-droit aujourd'hui, tout mouvement politique de gauche – c'est le cas du parti radical suivi du parti socialiste puis du parti communiste – ayant tendance à glisser inéluctablement vers le centre. Le parti radical est emblématique de cette évolution puisqu'il appartient désormais pour partie à la droite.

La permanence d'une droite consciente d'elle-même, c'est-à-dire de sa relative cohérence et, par conséquent, de son indispensable cohésion, n'est qu'une croyance que les faits viennent contredire. Par exemple, les centristes ne se sont pas toujours inscrits et alliés à droite, ne serait-ce que de 1947 à 1952 lors de la fâcheuse expérience de la Troisième Force. Quant aux mouvements politiques qui se réclament du général de Gaulle, ils ne font évidemment irruption dans le paysage politique national qu'en avril 1947 avec la naissance du Rassemblement du peuple français. L'éventuelle fusion des actuels partis de droite risque d'aboutir à l'ossification, au figement dudit paysage et à la perte de la souplesse, de la « flexibilité » nécessaires à l'adaptation à une quelconque nouvelle donne politique ou institutionnelle.

...mais aussi un malentendu idéologique...

Affirmer que la droite n'a pas conscience de sa réalité mouvante, ce n'est pas nier la perpétuation de différentes tendances idéologiques, de plusieurs sensibilités qui plongent leurs racines dans la Révolution française et qui se retrouvent fréquemment à droite. Car la droite est aussi multiple que la gauche est plurielle. Orléaniste, légitimiste et bonapartiste selon René Rémond. Du reste, ceci n'arrange pas l'affaire de nos thuriféraires de la fusion. Ces derniers prétendent que l'opération qu'ils appellent de leurs vœux aboutirait à un renforcement des courants évoqués ci-dessus, renforcement lui-même issu de leur meilleure structuration.

Il est vrai que ceux-ci sont pour l'instant dispersés au sein de la multitude de partis de l'opposition. Il y a des bonapartistes, appelés dorénavant gaullistes, au RPR et au RPF ; il y a des orléanistes, c'est-à-dire des centristes et des libéraux, partout ! En fait, le RPR n'est plus qu'une minable auberge espagnole désertée par les

clients ulcérés et négligée par les propriétaires incompétents. Néanmoins, créer une CDU à la française ne changerait rien à certaines données locales. C'est là que les militants de la fusion commettent une erreur gravissime.

Pourquoi François Fillon a-t-il aisément obtenu la majorité absolue des suffrages des militants de la Sarthe lors du premier tour de l'élection du président du RPR en novembre 1999 ? Tout simplement parce que c'est un élu de ce département. Pourquoi Jean-François Mattéi, le président du groupe DL à l'Assemblée nationale, appartient-il à Démocratie libérale alors qu'il se définit comme « gaullien » et « pompidolien », et qu'il a été membre de l'UJP (l'Union des jeunes pour le progrès, un mouvement de jeunes gaullistes créé en 1965) ? Tout simplement parce qu'il est plus facile de faire de la politique dans les Bouches-du-Rhône en appartenant à DL.

D'où le malentendu idéologique : il ne s'agit pas de fusionner les partis pour revigorer les sensibilités idéologiques mais de favoriser une union rationalisée afin que, d'un commun accord, les mouvements politiques entament la clarification intellectuelle. Cette opération, qui suppose une nette évolution des mentalités, entraînera des transferts d'hommes, des reclassements. Pour que les uns et les autres n'aient pas l'impression d'être les dindons de la farce, il faut que les partis soient unis. Ce vaste jeu de vases communicants ne sera fructueux que si l'union a lieu au niveau national. Car l'union au niveau national limitera – sans malheureusement les supprimer – les phénomènes de féodalités locales : si je me sens gaulliste à Lyon, à quoi bon m'inscrire à la section de la Nouvelle UDF purifiée si je sais pertinemment que les deux formations travaillent en bonne intelligence dans la capitale des Gaules comme dans toute la France ?

On va me rétorquer que *l'« on ne manipule pas les individus comme on monte des mécanos »*. C'est incontestable... Mais j'ai la faiblesse de croire que quand on est capable de dissoudre (dans tous les sens du terme) la droite française sur un coup de dés électoral et un coup de tête élyséen, on est tout aussi capable de la reconstruire ! Même si le RPR, encore légèrement hégémonique, a le plus à perdre de ce grand chambardement, celui-ci est loin d'être inutile, ne serait-ce – et j'y reviens – que pour la lisibilité démocratique. Une opposition renouée pourrait s'articuler autour de trois pôles : l'un viscéralement gaulliste, un autre intrinsèquement libéral, un dernier authentiquement centriste.

...également une méprise institutionnelle...

Enfin, une double méprise institutionnelle berce les adeptes de la fusion de douces illusions. La première concerne l'Oni, l'Objet votant non identifié que serait le parti unique. Comment les décisions se prendraient-elles à l'intérieur de ce monolithe de droite ? À la majorité de qui ? Des adhérents ? Des élus ? De grands électeurs ? Quelle que soit la solution retenue, le risque est de voir certains courants avec une faible assise locale et un modeste écho médiatique être constamment mis en minorité. Le parti unique deviendrait alors un parti inique et se convertirait

définitivement à la mode contemporaine, forcément libérale et européiste.

Un autre danger serait la totale incohérence. Imaginons que l'organe décisionnel de ce parti ait à se prononcer sur des sujets variés de l'actualité récente : le statut de la Corse, le quinquennat présidentiel, la prolongation de la durée légale de l'IVG, le rétablissement du calendrier électoral de 2002. Il est vraisemblable que des majorités de circonstance l'emportent à chaque fois sur des majorités de conviction, faute de substrat idéologique bien déterminé. Ce que l'union rationalisée (ou le totalitarisme intellectuel d'une faction du parti unique) permettrait globalement d'éviter.

La seconde méprise institutionnelle a trait à la nature des élections en France sous ce qu'il reste de Cinquième République. Les élections présidentielles favorisent les candidatures multiples puisque les conditions requises pour se présenter ne sont pas excessivement draconiennes. Or tout candidat à la Présidence de la République, qu'il soit de gauche ou de droite, tend à s'appuyer sur un appareil militant préexistant. Quant aux élections législatives, elles sont majoritaires et à deux tours. Tout est dit : dispersion au premier tour, rassemblement au second. Et dispersion, ça veut souvent dire plusieurs candidatures à droite. C'est de moins en moins le cas à gauche : à ce propos, n'ont-ils pas réalisé l'union plutôt que d'invoquer la fusion ? À méditer.

...et définitivement un mensonge

Si la fusion de la droite en était au moins une, elle serait peut-être souhaitable. Mais cette fusion ignorerait ou n'arriverait pas à intégrer l'ensemble des composantes de l'opposition. Elle se limiterait au maximum au RPR, à la Nouvelle UDF et à DL. Pasqua et Villiers ne seront pas invités au bal ou ne daigneront pas s'y rendre. Par conséquent, la fusion ne sera qu'un mensonge ainsi qu'une peau de chagrin. En ne s'appuyant pas sur les réalités, en voulant aller très loin, elle s'avèrera beaucoup trop ambitieuse et utopique. Entre l'élargissement et l'approfondissement, il convient de choisir la première option. Dans un autre domaine, d'avantage continental, la droite française a finalement opté il y a quelques années pour l'approfondissement : on ne peut pas dire que ça lui ait formidablement réussi. A moins qu'elle ne se régale de « salade niçoise » !

Sébastien DEMARET

CALENDRIER ELECTORAL

Un coup de maître !

Le 26 novembre 2000, en se prononçant devant le Congrès du Parti socialiste en faveur de l'inversion du calendrier électoral, Lionel Jospin a réalisé un coup de maître. Calcul tacticien ? Sûrement. Il n'est certes pas évident que ce soit d'ailleurs le meilleur pour la gauche plurielle, mais il est en revanche indéniable que le Premier ministre a ainsi réussi à prendre le président de la

République dans la nasse. Sur le fond, en effet, les défenseurs de l'actuel équilibre des pouvoirs, au sein desquels se rangent sans doute Jacques Chirac et une bonne partie du RPR, ne peuvent qu'être d'accord avec cet aménagement.

Partisans, lors du débat sur le quinquennat, d'une réforme *a minima*, comment peuvent-ils aujourd'hui dénoncer une initiative tendant à remettre, autant que faire se peut, la République sur ses pieds en rétablissant la primauté de l'élection présidentielle ? C'est pourtant ce qu'ils font, parce que Lionel Jospin, l'œil rivé sur la ligne bleue de 2002, a préféré faire, sur cette question qui relève pourtant aussi du champ de compétence du président de la République, cavalier seul.

Une fois de plus, Jacques Chirac et le RPR sacrifient le gaullisme aux intérêts politiques et les quelques gardiens du temple – les Pasqua et autres Barre – ont beau jeu de soutenir la proposition du Premier ministre. Un coup de maître, vous dis-je !

F. B.

GASTRONOMIE

Quelle vache nous a piqués ?

Les placides bovins qui égayent nos campagnes ont perdu le sens commun. Ne pouvant plus regarder passer les trains depuis qu'ils roulent à trois cents kilomètres heure, obligées à ruminer leurs bêlants et grégaires compagnons de pâturage, les vaches sont devenues chèvres. Mais c'est moins le cas de ces pauvres bestiaux condamnés à l'asile ou à l'abattoir qui nous préoccupe que celui de leurs consommateurs.

A priori, la santé physique de nos concitoyens ne semble que très marginalement en cause : le nombre de cas de maladie de Creutzfeld-Jakob (MCJ) serait stable depuis de nombreuses années. Cependant, leur santé mentale est en doute.

Quel sens donner en effet à l'effolement né des déclarations ministérielles récentes ? Comment expliquer la psychose qui s'est emparée du landerneau, sitôt que fut admis qu'il pouvait y avoir un lien entre la MCJ et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), dite « maladie de la vache folle » ?

Voilà des années que cela dure. Le 29 mars 1996, Georges Suffert s'exclamait « *Quel vacarme !* » dans *Le Figaro*, quotidien qui avait, tout au long de la semaine précédant son article, placé la vache folle en première page avec des titres évocateurs. Durant la période, l'ensemble de la presse française n'était d'ailleurs pas en reste : *L'Express* décortiquait ce qui se trouvait dans nos assiettes, *Le Nouvel Observateur* allait jusqu'à sonner « l'alerte à la bouffe folle »... et l'audiovisuel en rajoutait allégrement. TF1, notamment, était sur le pied de guerre et mobilisait ses journalistes de choc : Guillaume Durand et Julien Courbet y consacrèrent une

émission, les experts se bousculaient sur le plateau des journaux télévisés et toujours revenait cette même question interrompant l'exposé du savant de service, trop confus à force de prudence et trop prudent à force de confusion : « *En clair, Professeur, peut-on, oui ou non, manger de l'entrecôte ?* »

■ Un cas d'école

Pourquoi un tel battage autour de l'abattage ? Pourquoi tant de foin autour de la farine ? Certes la politique de l'autruche menée par le Gouvernement britannique pendant de longues années après que l'existence d'un risque pour la santé publique eut été connu (1990), est éminemment coupable. Certes, l'affaire soulève certaines questions importantes, politiques et scientifiques. Mais il n'y a pas de quoi fouetter un chat ni décréter l'holocauste de la race bovine.

En fait, cette affaire est bel et bien un cas d'école qui illustre la prodigieuse capacité d'émotion qu'ont nos sociétés contemporaines, attisée par des médias pour qui le meilleur ressort d'audience est la dramatisation du quotidien.

Les vaches folles rassemblent en effet – pauvres d'elles ! – l'ensemble des ingrédients du succès médiatique : elles mettent en exergue les effets pervers du mode libéral de gestion des affaires publiques qu'il est aisé de vilipender ; mais surtout, elles touchent à la vie de tous les jours, à ce que l'on trouve dans son assiette, ce que l'on s'étale sur le visage pour, paraît-il, vieillir plus jeune. En parlant de la vache folle, on parle à la ménagère qui se rend chaque jour au marché. Plus largement, on produit, en ébranlant les certitudes du mangeur de bifteck, un considérable effet anxiogène : tout ce qui inspirait la confiance la plus aveugle devient suspect. Les produits les plus anodins, vantés dans les publicités par des acteurs en blouse blanche, sont désormais décredibilisés.

Voilà qui peut contribuer à expliquer la rapidité et l'ampleur, dès lors que le sujet a investi l'agenda politique, des réactions gouvernementales et médiatiques.

■ Des découvertes

On notera enfin que cette affaire aura occasionné quelques découvertes pour certaines peu rassurantes. On apprend en effet que le bœuf se cache partout, jusque dans les cosmétiques, et que, effectivement, les vaches mangent du mouton et du poisson, les porcs de la volaille et les poulets des dérivés d'œufs ; pas étonnant que la basse-cour se révolte...

On met aussi en évidence la versatilité des opinions publiques, dont la crainte de surréaction paralyse les gouvernants ; mais aussi l'obsession hygiéniste de nos contemporains, pris au mythe de la sécurité clinique et du confort matériel et médical garanti : après avoir stocké fébrilement du sucre et de la farine pendant la guerre du Golfe, la ménagère boycotte le bœuf, fut-il labellisé.

On découvre enfin, avec une ironie teintée d'effroi, les dysfonctionnements des institutions européennes. D'une part, la directive prise en

1990 pour interdire l'alimentation de ruminants avec des farines à base de viande est restée inappliquée, témoignage de l'impuissance des instances européennes à se faire respecter. D'autre part, l'affaire illustre que la moindre crise au sein des Quinze conduit immédiatement au repli national sans que se dégage parmi les protagonistes une attitude responsable visant à obtenir une solution commune : entre Londres et Bruxelles, ce n'est pas l'union sacrée, c'est le rapport de forces. Dans toute l'Europe, le protectionnisme se déchaîne, non pas seulement face à la viande « *made in UK* » mais à l'encontre de tous les produits ayant de près ou de loin un lien avec la vache, d'où qu'ils viennent. En France, la vigueur des réactions est renforcée par le traumatisme de l'affaire du sang contaminé, qui taraude tous les ministres de l'Agriculture et dont les initiatives attisent à leur tour la psychose.

Dans cette affaire, angoisses populaires et réactions gouvernementales s'alimentent mutuellement en un enchaînement délirant. Alors qui, de la vache ou de l'homme, est le plus fou ?

Frédéric BECK

SUR L'UNITE DE LA REPUBLIQUE

Expérimentation ?

Quand la coalition politique des fédéralistes autorisait le droit à l'« expérimentation » locale...

Mardi 16 janvier a été adopté, en première lecture à l'Assemblée nationale, avec les voix des socialistes et du groupe RPR, une proposition de loi constitutionnelle de l'UDF, destinée à donner aux collectivités locales un « droit d'expérimentation ».

Ce texte est particulièrement vicieux à la veille de l'examen du projet sur la Corse. M. Méhaignerie, à l'initiative de la proposition de loi, l'avoue lui-même : « *Ce débat s'inscrit dans la logique du processus de Maignon sur la Corse : mettre en place un statut spécifique de l'île.* » De là au dossier corse il n'y a en effet qu'un glissement du droit et une hypocrisie politique.

Si les plus irréflectifs ne s'en rendent pas compte, les « *petits tacticiens à l'esprit fumeux* » (G. Sarre) se gardent bien de l'avouer. C'est pour cela que Lionel Jospin en a appelé à soutenir la proposition de loi. Le texte s'inscrit donc dans la perspective fédéraliste chère aux membres de l'UDF, du PS (qui se retrouvent souvent ces derniers temps...) et d'un nombre de plus en plus inquiétant de membres du RPR.

Le caractère scélérat de cette proposition de loi est que, de façon étrangement similaire au projet de loi sur la Corse, l'ambiguïté du texte n'a d'égale que la perversité de ses fins. Chacun met ce qu'il entend dans cette réforme. Si le ministre de l'Intérieur souhaitait, mardi, limiter la faculté donnée aux collectivités locales d'« *adapter les lois et les règlements* » aux seules questions de leurs compétences (social, transport, éducation...), les plus fédéralistes en appelaient à l'extension du champ de l'expérimentation aux domaines régaliens. M. Méhaignerie évoquait ainsi, mardi matin dans l'Hémicycle, la possibilité,

grâce à cette loi, de tester des réformes en matière de police de proximité et de réforme de la carte judiciaire. On voit déjà la silhouette de l'île de beauté se refléter dans le prisme de cette version édulcorée de fédéralisme.

Cette réforme remet en cause l'indivisibilité de la République inscrite dans l'article 1^{er} de sa Constitution. Et ce d'autant plus que, sur le strict plan du droit, elle est tout à fait inutile. Comme le rappelait le regretté ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement, « on peut très bien mener des expérimentations sans déroger à la loi, il y a suffisamment d'espaces de liberté dans la République ». C'est ainsi que le RMI a d'abord été « expérimenté » à Belfort avant d'être généralisé par le biais de la loi. Une nouvelle fois les principes de la République sont sacrifiés sur l'autel des intérêts électoralistes politiques – qui s'appellent actuellement « démocratie locale ». Dans ce climat délétère où l'on tente de conjuguer, avec perversité, plusieurs textes ambigus pour habituer au fédéralisme communautaire un peuple qui reste fermement attaché au respect de la primauté de la loi, la République doit plus que jamais se relever.

Vincent CARLES

CAFÉ POLITIQUE

29 NOVEMBRE 2000

Appel d'R invitait Florence Kuntz

Répondant très amicalement à l'invitation de notre association, Florence Kuntz, arrivant tout juste de Bruxelles, s'est entretenue avec nous avec simplicité, franchise et conviction.

Sommet de Nice : un échec annoncé

Une semaine avant l'ouverture du Sommet de Nice, Madame le Député européen dressait un bilan peu réjouissant de la présidence française de l'Union européenne, tant pour l'image de notre pays que pour l'avenir de l'Europe.

Jamais, nous confia-t-elle, une présidence n'avait été tant décriée par les autres États membres. Sur le fond, de surcroît, la Conférence intergouvernementale ne déboucherait sur un accord pour aucun des points à l'ordre du jour. Cet échec annoncé – même si un accord minimal a été finalement obtenu à l'arraché – qui succède à celui du précédent sommet et se conjugue avec d'autres indices significatifs (la dégringolade de l'euro, le report de l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale) dévoile un peu plus le tunnel sans issue dans lequel s'est engagé le train de l'Europe.

Malgré la complicité de Bruxelles et des régions pour faire tomber les États, les intérêts nationaux demeurent irréductibles. Électoralistes ou stratégiques, les préoccupations des États membres n'avouent pas mais affichent clairement

le décalage entre leurs discours et les faits. L'élargissement de l'UE ne se fera pas sans un choix politique majeur : celui de renoncer à la cohésion économique de l'Union. Ce choix, tant qu'il sera repoussé, retardera d'autant l'adhésion de nouveaux États. Il n'y aura donc pas d'élargissement tant que les responsables politiques de l'Europe continueront à nier cette évidence dont ils ont pourtant pleinement conscience.

Le débat étouffé

La France, cofondateur de la CEE, moteur, dit-on, de la construction européenne, contributeur à hauteur de 16,8% au budget européen, est devenue quasi-inexistante dans les instances bruxelloises et strasbourgeoises et l'usage du français est en péril. En définitive, le principe légitime d'imposer le respect de toutes les langues de l'Union européenne se heurte à une logistique impossible. Dans ce contexte, la prime va aux plus combatifs, lesquels ne sont pas, hélas, les Français. Ainsi, si rien n'est fait, l'élargissement aux PECO occasionnera un nouveau et sans doute fatal recul du français face à l'allemand.

Florence Kuntz a également manifesté son inquiétude à l'égard des effets pervers de la Charte des droits fondamentaux, source future d'inextricables conflits de normes, ainsi que sur la nuisible alliance entre la Commission européenne et les mouvements régionalistes, au plus grand profit de la conception anglo-saxonne des minorités.

Mais le plus préoccupant est l'absence totale de débat de fond : alors que l'euro s'est écroulé face au dollar en 2000, il n'y eut pas un débat sur la monnaie unique au Parlement européen. Personne n'est là pour poser cette simple mais capitale question : l'Europe pour quoi faire ? Ni au Parlement européen ni, d'ailleurs, au Parlement français. La résistance aurait besoin de moyens et de tribunes pour développer un discours constructif. Or les voix discordantes se perdent dans l'assourdissante harmonie officielle et s'éteignent, de guerre lasse, jusqu'au sein du PPE – groupe rassemblant les députés européens UDF, RPR, DL – qui constitue un véritable broyeur d'appartenance nationale.

En résumé comme en conclusion, Florence Kuntz nous le rappelle : « La France n'est ni une race ni une île, c'est d'abord une langue. » Une façon de dire : à nous d'en user pour défendre nos valeurs !

F. B.

En savoir plus sur appeldr.fr :
Archives | Débats | Pour l'Europe des nations

LECTURES

La France contre les robots

Ce livre est une apostrophe, une lutte ouverte et sans merci contre « les imbéciles »... ce fameux « vaste programme » du Général. Comme il existe un Chateaubriand politique, il y a chez Bernanos un combattant près du romancier. À

(re)découvrir ! Libertaires s'abstenir. Petit florilège :

« Une Démocratie sans démocrates, une République sans citoyens, c'est déjà une dictature, c'est la dictature de l'intrigue et de la corruption. »

« Le fanatisme n'est chez eux que la marque de leur impuissance à rien croire, à rien croire d'un cœur simple et sincère, d'un cœur viril. Au lieu de demander à Dieu la foi qui leur manque, ils préfèrent se venger sur les incrédules des angoisses dont l'humble acception leur vaudrait le salut, et lorsqu'ils rêvent de voir rallumer les bûchers, c'est avec l'espoir d'y venir réchauffer leur tiédeur. »

« Un homme libre seul est capable de servir, le service est par sa nature même un acte volontaire, l'hommage qu'un homme libre fait de sa liberté à qui lui plaît, à ce qu'il juge au dessus de lui, à ce qu'il aime. »

J. B.

Georges Bernanos, *La France contre les robots*, Le Livre de poche.

Site Internet

www.appeldr.fr

À partir de la page d'accueil du site, pour être tenu régulièrement informé de nos initiatives, pour recevoir notre bulletin par courrier électronique, rejoignez la liste de diffusion d'Appel d'R.

Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante :

appeldr@yahoo.fr

BULLETIN D'ADHÉSION Cotisation 2001 — 50 francs

Règlement par chèque à l'ordre d'APPEL d'R

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
C.P.....Ville.....
Date de naissance.....
Tél. dom.....
Tél. bur.....
Tél. port.....
Mél.....
Profession.....

Bulletin à découper ou à recopier et à renvoyer à :

Appel d'R
12, rue Lalande 75014 Paris